



Saint-Ambroise

Conseil d'Établissement École Saint-Ambroise

Procès verbal

Date : Le mardi 16 janvier 2024 à 18h30.

Lieu : **Pavillon de Chambord de l'École Saint-Ambroise**
6560 Rue Chambord,
Montréal, QC H2G 3B9

Présences:

- Marie-Hélène Aubé
- Francis Archambault
- Martine Côté
- Andréanne Gourd
- Anne-Marie Sénécal
- Mythlande Lacroix
- Chloé Banville
- Pierre-Luc Beaudoin
- Marie Gauthier
- Pierre-Luc Girard-Lauriault
- Sébastien Hénaff
- Gaëlle Beauregard (substitut en remplacement de Laurel Koop)
- Geneviève Marleau

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'une personne au poste de secrétaire d'assemblée

Pierre-Luc Beaudoin se propose.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Andréanne Gourd, secondé par Chloé Banville.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2023

Une coquille à corriger : il manque un mot dans la section Petite Passeport qui change le sens de la phrase. On veut éviter d'avoir à répéter la démarche.

Proposé par Andréanne Gourd, secondé par Marie Gauthier.

4.1. Suivis de la rencontre précédente (15 minutes)

4.1.1. Adresse courriel du CÉ - stambroise.ce@csgm.qc.ca

Un courriel sera envoyé aux parents pour le publiciser plus.

4.1.2. Communication CÉ - Délai de réponse aux courriels de la part de l'école et rappel des règles de politesse et respect aux parents

Le ton est beaucoup plus léger récemment et la quantité de courriel a diminué grandement. Proposition de garder la lettre pour un usage ultérieur si nécessaire.

4.1.3. Consultation obligatoire auprès des élèves - SEVEQ

En attente que le CPEPE approuve la consultation auprès du personnel.

5. Parole au public (20 minutes)

Aucune personne du public ne prend parole.

6. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

6.1. Adoption de la résolution d'application de la directive d'interdiction des cellulaires et autres objets électroniques en classe (15 minutes)

Aurait dû être adopté avant le 31 décembre 2023. Les modalités de gestion sont présentés aux membres.

Les membres se demandent si toutes les montres électroniques seront visées de la même manière, indépendamment du niveau de fonctionnalité. Tous les appareils électroniques personnels sont couverts et donc interdits en classe.

Proposé par Pierre-Luc Beaudoin, secondé par Andréanne Gourd.

6.2. Adoption du prestataire des photos scolaires - Renouvellement du contrat "Mon Petit Passeport" (5 minutes)

La photo devrait avoir lieu le 21-22 octobre 2024. Pour l'an prochain, prévoir une activité pour les enfants qui attendent de prendre leur photo.

Le CE propose de renouveler pour 2 ans.

Proposé par Marie Gauthier, secondé par Sébastien Hénaff.

6.3. Information de l'équipe école

6.3.1. Projet éducatif (15 minutes)

La journée pédagogique du 24 novembre n'a pu avoir lieu dû aux moyens de pression (grève des enseignants). La réflexion sur les moyens d'application du nouveau projet éducatifs n'a pas pu avoir lieu.

Lors de la prochaine journée pédagogique du 26 janvier, le CSSDM a décrété que la journée sera consacrée aux plans de rattrapage plutôt qu'aux projets éducatifs.

Les travaux autour du projet éducatifs ne progresseront donc pas beaucoup sur papier cette année.

6.3.2. Plan de rattrapage du ministère (15 minutes)

Les plans de rattrapage sont en cours de rédaction. Présentement, on analyse le portrait de la clientèle car il y a beaucoup de différence entre les élèves. Le plan de rattrapage sera communiqué dans la semaine du 22 janvier. Le tutorat sera la première mesure mise en place, après avoir obtenue l'autorisation des parents.

Beaucoup de membres de l'équipe école se sont proposés pour offrir du tutorat.

Il pourrait être possible que des évaluations ministérielle aient lieu après le 22-23 juin, même si ces journées sont pédagogiques présentement. À voir si la situation se présente.

Le CPEPE statuera bientôt si la 2e étape sera rallongée et la date des rencontre avec les parents.

6.3.3. Plan de lutte contre l'intimidation (10 minutes)

Les différentes grèves ont permis de rafraichir les règles avec le personnel du service de garde. Les règles du service du dîner ont été présentées aux élèves. Un blitz de formation est en cours auprès du personnel autour de la gestion des plaintes et les interventions.

Le projet de l'OPP lors de la persévérance scolaire de l'an dernier pourrait servir d'exemple pour aider les élèves de 6e années à naviguer leurs émotions. Marie-Hélène fera un suivi avec Chloé.

6.3.4. Inscriptions scolaire 2024-2025 (5 minutes)

Il y a peu d'inscriptions cette année. Est-ce qu'il pourrait y avoir plus de parents qui ont peur par rapport aux travaux à venir au pavillon Chambord. Peut-être renvoyer un rappel sur l'échéancier connu jusqu'à ce jour. Est-ce un impact de la COVID sur la démographie du quartier ? Est-ce que le coût des maisons dans le quartier a eu un effet négatif sur la rétention des nouvelles familles ?

6.4. Comité de sécurité routière (15 minutes)

6.4.1. Communication du CÉ concernant le stationnement interdit sur le débarcadère "Taxi" de la rue Chambord

Le problème existe encore mais suite aux grèves, il est proposé de leur donner un nouveau délais d'adaptation. Un mot sera rédigé pour être placé dans le pare-brise pour cibler les fautifs directement.

Est-ce qu'on pourrait ajouter cela au code de vie de l'école : le code vise seulement les élèves.

Il faudrait faire un suivi avec l'arrondissement de faire un marquage au sol. Est-ce que des affiches / drapeaux pourraient aussi aider ?

Déneigement : les débarcadères devant les écoles sont rarement bien déneigés, pourtant ils devaient l'être en priorité. Un courriel a été envoyé par Pierre-Luc Beaudoin à la direction de la voirie de l'arrondissement directement. Aucune réponse, Pierre-Luc Girard-Lauriault fera un suivi.

6.4.2. Contact avec le SPVM

La présence du SPVM n'a pas été efficace. Suite à l'envoi du rappel des règles, il faudrait planifier une nouvelle présence du SPVM.

7. Formulaires du CCSDM à remplir avant le 3 février 2024

7.1. Attestation de formation obligatoire des membres du CÉ (10 minutes)

Tous les nouveaux membres ont suivis leur formations. Le formulaire en ligne a été soumis.

7.2. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement (sans les membres de la direction) (5 minutes)

Le formulaire en ligne a été rempli. Le comité s'interroge sur la pertinence des questions proposées puisque toutes ces compétences à ordonner par priorité semble importantes. Dans les intérêts particuliers, l'intérêt pour le milieu, le souci de transparence et de communication et de l'expérience avec la clientèle TSA ont été soulignés.

Proposé par Marie Gauthier, secondé par Chloé Banville.

8. Informations

8.1. Du parent représentant au CSSDM

Il y a 2 deux réunions depuis notre dernière rencontre. Aucun détail affectant notre école à partager.

8.2. Du service de garde

138 inscriptions pour la journée du 26 janvier. La sortie qui était prévue le 30 novembre sera déplacée au 7 février.

8.2.1. Ouverture pendant la semaine de relâche

Il faut 42 inscriptions minimum par jour pour tous les jours de la relâche. L'inscription se terminera le 22 janvier. L'ouverture ou non du SDG pendant la semaine de relâche sera annoncée le 26 janvier.

8.3. De l'OPP

La Friskfête sera le 31 janvier, contenance le 5 février en cas de mauvaise météo. La journée de la persévérance scolaire : un sous-comité sera formé pour trouver des idées.

La vente de hoodies et de t-shirt sera bientôt mise en place. Un effort sera apporté pour partager l'information avec les membres de l'équipe-école.

Le vidéo de l'Halloween sera distribué aux professeurs et aux parents.

8.4. De la direction

Rien à ajouter.

9. Levée de l'assemblée

Proposé par Andréanne Gourd, secondé par Chloé Banville.